REPLANTER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE DANS LA CDB

LES AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL
FORÊTS ET BIODIVERSITÉ

MARS | 2022

RÉINTÉGRER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE DANS LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Les Amis de la Terre International

mobiliser résister transformer

REPLANTER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE DANS LA CDB

MARS | 2022

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA TERRE EST LE PLUS GRAND RÉSEAU ENVIRONNEMENTAL DU MONDE, RÉUNISSANT 73 GROUPES MEMBRES NATIONAUX ET DES MILLIONS D'ADHÉRENTS ET DE SYMPATHISANTS RÉPARTIS SUR TOUTE LA PLANÈTE.

NOTRE VISION EST CELLE D'UN MONDE PACIFIQUE ET DURABLE BASÉ SUR DES SOCIÉTÉS VIVANT EN HARMONIE AVEC LA NATURE. NOUS ENVISAGEONS UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES INTERDÉPENDANTES VIVANT DANS LA DIGNITÉ, L'INTÉGRITÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT, DANS LAQUELLE L'ÉQUITÉ ET LES DROITS HUMAINS ET DES PEUPLES SONT RÉALISÉS. CE SERA UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA SOUVERAINETÉ ET LA PARTICIPATION DES PEUPLES. ELLE SERA FONDÉE SUR LA JUSTICE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET DE GENRE, ET SERA EXEMPTE DE TOUTE FORME DE DOMINATION ET D'EXPLOITATION COMME LE NÉOLIBÉRALISME, LA MONDIALISATION DES ENTREPRISES, LE NÉOCOLONIALISME ET LE MILITARISME.

NOUS CROYONS QUE L'AVENIR DE NOS ENFANTS SERA MEILLEUR GRÂCE AUX ACTIONS QUE NOUS MENONS.

Auteur principal et recherches : Faris Ahmed avec l'aide de Nele Marien, Isaac Rojas et Martin Drago.
Nous remercions : Patrick Mulvany et Pat Mooney pour leurs recherches et leurs apports lors de discussions au sujet de l'agriculture au sein de la CDB.
Conception : contact@onehemisphere.se **Photo de couverture :** Petit riziculteur au moment de la récolte à Sungai Malikat, Sarawak, Malaisie. © Amelia Collins / Amis de la Terre International
Ce rapport peut être reproduit et diffusé librement sous licence Creative Commons.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 3
BIODIVERSITÉ AGRICOLE : L'ESSENCE DE LA VIE 4
LA BIODIVERSITÉ S'ÉPANOUIT DANS LES FERMES ET LES CHAMPS 5
L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE : UNE GRAVE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ 6
PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET DESTRUCTION DES ÉCOSYSTÈMES 7
L'AGROÉCOLOGIE : UNE VOIE VERS LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE 8

2. VRAIES PISTES OU FAUSSES SOLUTIONS ? 9
« ZÉRO NET » ET « AUCUNE PERTE NETTE » :
CALCULS DOUTEUX POUR UNE DESTRUCTION CONTINUE DE L'ENVIRONNEMENT 10
LA FACE CACHÉE DE L'INTENSIFICATION DURABLE 10
SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE 10
SUBVENTIONNER LA DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ 11
CONCENTRATION DES ENTREPRISES : PRESSION SUR LA BIODIVERSITÉ 11

3. SITUATION POLITIQUE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ AGRICOLE 12
HISTOIRE DE L'AGRICULTURE À LA CDB 13
INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE 14
ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES : UNE IMPORTANTE LACUNE 14
L'AGRICULTURE DANS LES OBJECTIFS D'AICHI 14
L'ÉCHEC DE LA MISE EN ŒUVRE 15

4. LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ :
UNE OCCASION DE RÉINTÉGRER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE 16
UN CADRE REPOSANT SUR LE CHANGEMENT DE SYSTÈME, LES DROITS ET L'AGROÉCOLOGIE 17
PISTES POUR LA SUITE 18
RECOMMANDATIONS 18

www.foei.org/fr

mobiliser résister transformer

Les Amis de la Terre International
Secrétariat
P.O.Box 19199, 1000 GD Amsterdam
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)20 6221369
web[at]foei.org
Suivez-nous sur : twitter.com/FoEint_fr
www.facebook.com/foeint

Les Amis de la Terre International

01 INTRODUCTION

Un agriculteur inspecte ses plants de maïs, en Thaïlande. **© Chat Karen Studio / Shutterstock.**

La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ne peut être envisagée indépendamment des humains qui s'occupent des systèmes de production. Les agriculteurs, les éleveurs, les habitants des forêts, les pisciculteurs et les pêcheurs entretiennent une relation permanente avec leur environnement, qu'ils façonnent à des degrés divers, et dont ils utilisent les composantes de la biodiversité au moyen de différentes associations afin de répondre à leurs besoins. De nombreuses espèces domestiquées ont été utilisées, reproduites et protégées par les humains depuis des milliers d'années.[1]

La biodiversité est par nature synonyme d'abondance. Elle est un réservoir débordant de vie, de diversité et de profusion et en constante évolution, qui reste encore en partie inconnu des humains. Les discours inquiétants liés à l'effondrement de la biodiversité et à l'urgence qui y est associée font parfois de l'ombre à cette extraordinaire richesse de la nature, et à sa soif de prospérer. La force vitale de la biodiversité est souvent écartée au profit d'une rhétorique de la raréfaction, dans laquelle il importe de gérer et de réduire autant que possible l'appauvrissement de la diversité biologique. Nous oublions parfois la richesse inouïe de notre planète, dont nous savons qu'elle est encore reflétée dans la biodiversité.

L'histoire de la biodiversité agricole à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) a connu une trajectoire semblable. Alors que l'agriculture avait dans un premier temps été placée au cœur du développement durable, des usages, de l'équité et de la conservation pendant les premières années de la CDB qui suivirent le sommet de Rio, la biodiversité agricole a peu à peu été négligée, et a perdu la place centrale qu'elle occupait au sein de la Convention. L'échec de la Convention et de ses Parties à mettre en œuvre des politiques visant à atteindre les objectifs d'Aichi pour la biodiversité traduit aussi le manque d'intérêt accordé à l'agriculture.

LA FORCE POSITIVE INTRINSÈQUE DE LA BIODIVERSITÉ EST SOUVENT OCCULTÉE PAR UN DISCOURS PORTANT SUR LA PÉNURIE ET L'APPAUVRISSEMENT.

1 FAO, *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, (2017), p5.

Ce rapport se penche sur la place de la biodiversité agricole dans les délibérations et les décisions de la CDB, depuis sa création. Il y est affirmé que l'agriculture ne saurait être ignorée dans le cadre de la CDB, eu égard à son rôle majeur, à la fois en tant que facteur de destruction des écosystèmes et en tant que moyen d'alimenter et de restaurer la biodiversité. L'agriculture industrielle à grande échelle et l'élevage intensif d'aujourd'hui sont considérés comme le principal facteur d'exploitation et de destruction des terres et des écosystèmes, et comme un facteur important des changements climatiques. L'agriculture représente toutefois dans le même temps une solution : contrairement à l'agriculture industrielle, la production et l'agriculture paysannes, pratiquées par la majorité des petits agriculteurs à travers le monde, favorisent et préservent la biodiversité agricole.

Plus de 500 millions de paysans et de producteurs d'aliments entretiennent une relation particulière avec la biodiversité à travers le globe. Leurs écosystèmes, la biodiversité que l'on y trouve ainsi que la vie sous toutes ses formes font partie du système qui les fait vivre, et qui leur fournit des aliments, des médicaments, du combustible, un abri, des moyens de subsistance, des connaissances et une culture. Pour les producteurs familiaux et les paysans, la biodiversité agricole représente plus qu'un moyen d'existence ; elle signifie la vie elle-même. Les paysans, les peuples autochtones, les pêcheurs, les habitants des forêts, les éleveurs et les communautés locales se voient comme une partie intégrante de la nature et du cycle évolutif de la biodiversité. Leurs activités quotidiennes impliquent à la fois de profiter de la biodiversité et des écosystèmes qui les entourent, et de les nourrir en retour. Pendant des milliers d'années, ils ont utilisé la sagesse acquise par l'expérience, les connaissances, la culture, la tradition et l'amour de leurs territoires, pour améliorer la diversité de leurs cultures et de leurs plantes sauvages apparentées. Ils se sont occupés de leurs terres, de leurs eaux et de leurs territoires, et ont élevé des races animales et aquatiques rares, dont la survie n'est assurée que grâce à leurs soins.

Le « réseau alimentaire paysan » a permis de domestiquer 7 000 espèces de plantes (et 2,1 millions de variétés), et de préserver 50 000 à 60 000 espèces sauvages apparentées, pour une valeur économique estimée à 196 milliards de dollars. De son côté, la « chaîne alimentaire industrielle » ne cultive que 137 espèces végétales, dont 16 représentent à elles seules 86 % de la production alimentaire mondiale. Sur l'ensemble des dépenses du secteur privé pour la recherche et le développement, 45 % sont ainsi engagées pour une seule culture, le maïs (les sélectionneurs commerciaux ne contrôlent par un monopole qu'environ 100 000 variétés). La sélection commerciale est très coûteuse, et ne concerne qu'un nombre très réduit de cultures.[2]

En ce qui concerne le bétail, les paysans ont domestiqué au moins 34 espèces de bétail, et continuent à élever et à sélectionner plus de 8 774 races. La chaîne alimentaire industrielle, qui a commercialisé des races de bétail élevées à l'origine par des petits producteurs, se concentre pour sa part aujourd'hui sur cinq espèces d'animaux pour l'élevage : bovins, volailles, porcins, ovins et caprins. Elle travaille pour chacune de ces espèces avec moins de 100 races commerciales.[3] Le manque de diversité et l'uniformité génétique des espèces d'animaux d'élevage commerciales sont l'un des principaux facteurs de l'apparition de zoonoses.[4]

Le dynamisme et l'efficacité du ***réseau alimentaire paysan***, dans toute sa diversité, sa richesse et sa générosité, par rapport à une ***chaîne alimentaire industrielle*** (homogène, vorace et pourtant vulnérable) est bien illustrée par cette description d'ETC Group :[5]

Le « réseau » utilise moins de 25 % des terres agricoles pour cultiver les aliments qui nourrissent plus de 70 % de la population (fournissant par là un apport fondamental aux deux milliards de personnes les plus vulnérables). Le « réseau » utilise environ 10 % de l'énergie fossile imputable à l'agriculture, et pas plus de 20 % de la demande totale en eau du secteur agricole, avec beaucoup moins de dégâts pour les sols et les forêts que n'en provoque la « chaîne ». La « chaîne » exploite plus de 75 % des terres agricoles du monde, détruisant chaque année 75 milliards de tonnes de terre arable. Elle contrôle un marché qui abat 7,5 millions d'hectares de forêts. La « chaîne » est de surcroît responsable d'au moins 90 % de l'utilisation de combustibles fossiles (et des émissions de GES), et d'au moins 80 % de l'utilisation d'eau douce pour l'agriculture, alors qu'elle nous laisse une facture de 12 370 milliards de dollars (pour les aliments et les dégâts causés). Elle place également 3,9 milliards de personnes en état de sous-alimentation ou de malnutrition.

BIODIVERSITÉ AGRICOLE : L'ESSENCE DE LA VIE

La biodiversité agricole est intimement liée aux principaux problèmes et défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté.

- La covid-19 a pris le monde en otage, et dévoilé au grand jour les conséquences dévastatrices pour la vie humaine d'un système alimentaire qui continue à saccager la nature et à empiéter sur les habitats sauvages. Bien que la covid-19 provienne d'une espèce sauvage, elle a montré les dangers d'un système alimentaire fondé sur une exploitation à l'échelle industrielle, qui favorise l'uniformité et les profits. Il est désormais établi qu'un tel système engendre aussi des catastrophes, en permettant la transmission rapide de maladies zoonotiques des animaux aux humains.[6]
- Après avoir ignoré pendant des années l'agriculture en tant que source majeure d'émissions, la CCNUCC a lancé l'Action commune de Koronivia sur l'agriculture,[7] à la suite du rapport du GIEC sur les terres émergées[8] qui décrit la nature hautement destructive de l'agriculture industrielle et des changements d'utilisation des terres en tant que problème climatique majeur. Dans le même temps, des rapports faisant autorité issus d'agences, d'instituts de recherche et d'Organisations de la société civile (OSC) basés à Rome ont démontré le rôle fondamental des approches agroécologiques, de la biodiversité et des écosystèmes dans la résilience et l'adaptation au climat, ainsi que dans l'atténuation des changements climatiques par le piégeage du carbone à l'échelle des exploitations et des paysages.[9]

2 ETC Group, *Who will Feed Us*, 2017.
3 *Ibid.*
4 *Ibid.*
5 *Ibid.*
6 Pour une analyse plus approfondie des liens entre la covid-19 et la sécurité alimentaire, voir : Mécanisme de la société civile du CSA, *Voix des Communautés : de la COVID-19 à la transformation radicale de nos systèmes alimentaires*, 2020.mental; www.enca.com/ world/indonesia-forest-fires-warships-put-standby
7 Action commune de Koronivia sur l'agriculture, https://www.fao.org/3/ca6910fr/CA6910FR.pdf
8 Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées, résumé révisé à l'intention des décideurs (2020).
9 Rapport du groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du CSA : *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, 2019* ; et International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES-Food), 2016.

- La biodiversité joue un rôle important et transversal dans les objectifs de développement durable (ODD), et gagne en importance en tant qu'élément clé de la résilience et de la réflexion systémique. Elle occupe une place centrale dans l'ODD15 (biodiversité, écosystèmes terrestres) et dans l'ODD14 (utilisation durable des océans et des ressources marines), mais s'inscrit aussi dans de nombreux autres objectifs, notamment l'ODD13 (changements climatiques), l'ODD3 (santé), l'ODD6 (eau), etc. La biodiversité agricole, qui est au cœur de l'ODD2 (faim et agriculture durable), a connu un appauvrissement particulièrement inquiétant au cours du siècle dernier, notamment en raison d'un modèle d'agriculture destructeur et de changements importants dans l'utilisation des terres (ainsi que le décrit l'extrait ci-dessous).

La biodiversité agricole forme le socle du système alimentaire, tout en fournissant des fibres, des aliments pour animaux, des combustibles, des produits pharmaceutiques et des matériaux de construction. Elle représente un sous-ensemble essentiel de la biodiversité, qui comprend les semences, les races animales et végétales ainsi que les écosystèmes dans lesquels les aliments et d'autres produits sont cultivés et récoltés par les humains.[10]

La *biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture* représente la diversité biologique des organismes vivants présents entre et au sein des espèces, dans toute sa complexité ; elle contribue à la production alimentaire et agricole. Selon la FAO, « la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture est indispensable à la sécurité alimentaire, au développement durable et à l'apport de nombreux services écosystémiques essentiels ».[11] Quand ils travaillent selon une approche alliant souveraineté alimentaire et agroécologie, les paysans et les producteurs d'aliments améliorent la biodiversité agricole, la résilience et l'équité. La biodiversité agricole devient une force nourricière pour la vie, ainsi qu'un puissant levier pour un changement de système économique et alimentaire.[12]

Selon la FAO, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture remplit de nombreuses fonctions essentielles, notamment :[13]

- **Fonctions d'approvisionnement :** la biodiversité (cultivée et non cultivée) des plantes et des animaux terrestres et aquatiques est à la base de l'alimentation, de la production alimentaire et de la nutrition des humains. La diversité des plantes et des organismes à vertus médicinales est un facteur de bonne santé. Elle constitue également une source de produits non alimentaires : fourrage, bois, biomasse et fumier pour le combustible, matériaux de construction, plantes et organismes à vertus médicinales, produits tirés des animaux et fibres pour les textiles ;
- **Fonctions de régulation et de soutien :** la biodiversité contribue à l'amélioration de la qualité des sols, de l'eau et de l'air, au cycle des nutriments, à la diversité des pollinisateurs et des micro-organismes, à la régulation des parasites et des maladies, à la régulation du climat et des risques naturels, ainsi qu'à la présence d'habitats pour les animaux et d'espaces pour la biodiversité qui y est associée.
- **Fonctions culturelles :** les populations et les sociétés tirent de la biodiversité des valeurs culinaires, spirituelles, religieuses, récréatives et esthétiques.

Ces fonctions inestimables sont fortement menacées, et vont jusqu'à disparaître lorsque la biodiversité agricole est en danger et s'appauvrit.

LA BIODIVERSITÉ S'ÉPANOUIT DANS LES FERMES ET LES CHAMPS

La création de la Réserve mondiale de semences du Svalbard[14] en 2008, alors qu'une crise alimentaire frappait la planète, découlait de l'idée d'une « assurance » pour la conservation des semences, laquelle viserait à protéger l'approvisionnement alimentaire mondial. Le Svalbard est devenu une référence souvent citée dans les discours portant sur la sécurité des semences à l'échelle mondiale. Grâce à un financement important et à plus d'un million de semences placées dans la réserve du Svalbard, les dirigeants du monde ont annoncé qu'un plan était en place qui permettait de protéger la biodiversité agricole, étant donné que des semences d'un grand nombre des principales cultures de la planète (reproductions de collections ex-situ nationales et régionales) étaient stockées dans une chambre forte, à des températures négatives, et enfouies dans le flanc d'un glacier. De récents incidents d'inondation à l'intérieur de la chambre forte (provoquée par la fonte du pergélisol autour du glacier), et la compréhension croissante du fait que les graines congelées n'ont peut-être pas la capacité génétique de s'adapter à un changement climatique extrême, ont participé à mettre en avant l'importance de la conservation *in situ*.

Tandis que les efforts de conservation *ex-situ* et par zone ont bénéficié d'une attention et de financements importants (notamment à travers le Global Crop Diversity Trust), la conversation *in-situ* et à la ferme, l'utilisation durable et les méthodes agroécologiques ont reçu beaucoup moins d'attention, et une maigre part seulement des financements. La biodiversité agricole maintient son dynamisme grâce aux efforts attentifs des paysans, des habitants des forêts, des éleveurs, des peuples autochtones et des communautés de pêcheurs à petite échelle, qui préservent et améliorent continuellement un large éventail de variétés et d'espèces de semences. Ils entretiennent également les connaissances essentielles relatives à la façon de les utiliser (leurs caractéristiques et leurs variations, ou la façon dont elles réagissent à des conditions changeantes) ainsi que les connaissances liées à leurs plantes sauvages apparentées. Les champs, les eaux, les pâturages, les montagnes et les zones arides travaillées par les paysans constituent dès lors des banques de gènes vivantes, où la biodiversité agricole est présente dans toute son hétérogénéité, et où elle co-évolue grâce à l'innovation permanente et à la gestion des paysans.

Force est de constater que pour maintenir une biodiversité agricole vivante, il convient de soutenir les banques de semences et les banques de gènes à l'échelle des villages, dont certaines sont soutenues par des ONG et des instituts de recherche. Leurs méthodologies horizontales et entre pairs doivent être reproduites, car elles sont absolument cruciales pour conserver et améliorer la biodiversité agricole. Ces méthodologies comprennent notamment : les banques de semences locales, la recherche et la sélection variétale participatives, les évaluations de la sécurité et de la résilience des semences, ainsi que la priorité accordée aux connaissances des femmes et des peuples autochtones.

10 Mulvany, Patrick. *Sustaining agricultural Biodiversity and Heterogeneous Seeds*. in A and L Kassam eds. Rethinking Food and Agriculture. https://doi.org/10.1016/B978-0-12-816410-5.00014-1.
11 FAO. *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*, J. Bélanger & D. Pilling (eds.) 2019
12 IPC, 2016, *Peasants Give Life to Biodiversity*.
13 FAO, 2017.
14 Construite sur le flanc d'un glacier en Norvège, la Réserve mondiale de semences du Svalbard est une banque de gènes internationale contenant un million d'échantillons de semences provenant de banques de gènes nationales et régionales du monde entier. Cette réserve de semences est considérée comme la « sauvegarde » ou le coffre-fort du monde au cas où la diversité génétique était réduite à néant à la suite d'une catastrophe.
15 P. Mulvany, Seeking New Agreements for Enhancing Agricultural Biodiversity. AgroecologyNow, 24 novembre 2020 http://www.agroecologynow.com/seeking-new-ways-to-work-with-nature-enhancing-agricultural-biodiversity/

Comment l'hétérogénéité s'exprime dans la biodiversité[15]

1. BIODIVERSITÉ INTRA-VARIÉTALE ET INTER-VARIÉTALE : La biodiversité présente au sein des variétés végétales et des populations de semences, des races d'animaux d'élevage et des organismes aquatiques cultivés, élevés ou récoltés, et au sein des sous-espèces de la « biodiversité associée » des espèces alliées qui assurent les fonctions essentielles des écosystèmes et permettent la production.
2. BIODIVERSITÉ INTRA-SPÉCIFIQUE ET INTER-SPÉCIFIQUE : La biodiversité des variétés de cultures, des espèces d'animaux d'élevage et de la « biodiversité associée » des espèces alliées, dans les airs, le sol et les eaux ; notamment les organismes du sol, les pollinisateurs, les prédateurs et le microbiote, y compris les champignons dans les sols, les rumens et les voies digestives.
3. BIODIVERSITÉ DE L'AGROÉCOSYSTÈME : la biodiversité de l'agroécosystème environnant, depuis les jardins, les champs, les pâturages et les forêts, jusqu'aux paysages, aux bassins versants et aux écosystèmes marins.

La diminution de la diversité biologique au niveau des espèces et des variétés est amplement documentée. Il convient de replacer cette tendance inquiétante dans le contexte d'une présence accrue des entreprises dans le secteur des semences et des produits chimiques pour l'agriculture, qui a limité la recherche portant sur les cultures et les animaux à une poignée de variétés.[16] Cette dépendance croissante à l'égard d'un très petit nombre de cultures réduit la biodiversité et affaiblit la résilience de l'ensemble du système alimentaire, tout en mettant également en péril la souveraineté alimentaire.

L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE : UNE GRAVE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Ces dernières années, de nombreuses données ont été produites à travers le monde quant à l'état alarmant de la biodiversité et des écosystèmes. Ironie de l'histoire, l'une des principales menaces pour la biodiversité agricole est précisément l'agriculture industrielle. Les rapports dignes de foi de l'IPBES (*Évaluation mondiale*, 2019), de la FAO (*État de la biodiversité dans le monde pour l'alimentation et l'agriculture*, 2017), du GIEC (*Rapport spécial sur le changement climatique et les terres*, 2020) et de la CDB (*Perspectives mondiales de la diversité biologique 5*, 2020) exposent un argumentaire complet contre les principaux facteurs de l'appauvrissement de la diversité biologique.[17] Ils dressent un tableau sombre : une économie mondiale qui provoque continuellement un changement d'utilisation des sols, la destruction des habitats, la déforestation, la pollution et des dégâts irréversibles aux précieux écosystèmes (marins et terrestres). Non seulement cela conduit à des niveaux inquiétants d'appauvrissement de la diversité biologique, mais cette situation accélère également le désengagement des communautés locales qui vivent et prennent soin de leurs écosystèmes, à travers une perte de moyens de subsistance, de droits et de valeurs culturelles. Avec la diminution de plus de 75 % de la diversité végétale au cours des 100 dernières années, les disparitions d'espèces et de variétés ont atteint un niveau extrême, nous plaçant de fait dans la sixième extinction de masse.

Les pratiques, les outils et les approches de l'agriculture industrielle forment les causes directes de l'appauvrissement de la diversité biologique, et représentent une menace redoutable : les immenses plantations de monoculture, l'utilisation généralisée de pesticides et d'herbicides, ou encore la tendance croissante à l'emploi de cultures et d'animaux génétiquement modifiés constituent une agression à grande échelle contre la nature et la biodiversité. La campagne « Stop FAO-CropLife #ToxicAlliance » l'expose ainsi :

« L'utilisation de pesticides toxiques représente une menace mondiale pour la santé humaine et l'environnement. Les pesticides polluent les aliments que nous mangeons, l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons. Ils constituent l'un des principaux facteurs de l'effondrement sans précédent des populations d'insectes et de l'appauvrissement de la diversité biologique. Chaque année, 385 millions d'agriculteurs et de travailleurs agricoles subissent une intoxication aiguë aux pesticides ».[18]

L'évaluation mondiale de l'IPBES dresse un panorama saisissant du déclin particulièrement inquiétant de la santé des sols, de la diversité des pollinisateurs et des écosystèmes marins et forestiers depuis les années 1970, alors même que la production agricole a augmenté (ce qui porte à croire que ces gains matériels ne sont pas durables, et ne constituent pas un motif valable pour exploiter la biodiversité). L'IPBES déclare :

Dans les écosystèmes terrestres et d'eau douce, le changement d'utilisation des terres est le facteur direct ayant eu l'incidence relative la plus néfaste sur la nature depuis 1970, suivi par l'exploitation directe, et en particulier la surexploitation des animaux, des plantes et d'autres organismes (collecte, exploitation forestière, chasse et pêche). Dans les écosystèmes marins, l'exploitation directe des organismes (principalement la pêche) est le facteur qui a eu l'incidence relative la plus importante, suivi par le changement d'utilisation des terres et des mers. ***La forme la plus répandue de changement d'utilisation des terres est l'expansion agricole, plus d'un tiers de la superficie terrestre étant utilisée pour les cultures et l'élevage.***[19]

Selon l'IPBES, 75 % de la surface terrestre est considérablement altérée, et les tendances négatives actuelles en matière de biodiversité compromettront 80 % des ODD. Le GIEC impute la responsabilité de cette destruction à l'expansion de l'agriculture :

L'expansion des superficies dédiées à l'agriculture et à la sylviculture, y compris à des fins commerciales, et les productivités accrues des terres agricoles et forestières ont favorisé la consommation et l'accès à la nourriture d'une population croissante [...]. Avec de grandes variations régionales, ces changements ont contribué à l'augmentation des

16 Quatre cultures seulement dominent le système alimentaire : maïs, riz, blé et pommes de terre. La moitié des recherches effectuées sur les cultures est actuellement consacrée à une seule culture : le maïs. Source: ETC Group, *Who will Feed Us*.

17 Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES ; Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées (résumé révisé à l'intention des décideurs, 2020) ; État de la biodiversité dans le monde pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (2016) ; et Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO5 ; 2020). Voir également l'Évaluation Internationale des Sciences et Technologies Agricoles au service du Développement (EISTAD), 2009.

18 Campagne mondiale demandant à la FAO de mettre un terme à son alliance avec CropLife : https://pan-international.org/stop-fao-croplife-toxicalliance/

19 Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES.

émissions nettes de GES (degré de confiance très élevé), à la perte d'écosystèmes naturels (par exemple de forêts, de savanes, de prairies naturelles et de zones humides) et au déclin de la biodiversité.[20]

Dans toutes ces évaluations sérieuses, à commencer par l'Évaluation Internationale des Sciences et Technologies Agricoles au service du Développement (EISTAD), l'agriculture industrielle apparaît très nettement comme étant le principal facteur de l'appauvrissement de la diversité biologique, également associé à la perte des moyens de subsistance, des revenus et d'une bonne santé, ainsi qu'à l'augmentation de la pauvreté, des migrations urbaines, des conflits et de nombreuses crises sociétales. Si ces facteurs directs de l'appauvrissement de la diversité biologique sont très inquiétants, ils ne sont toutefois que des symptômes des causes profondes (parfois vues comme des facteurs *indirects*) qui ont créé un système destructeur. Il s'agit des politiques économiques et commerciales néolibérales, d'une tendance à la financiarisation, à la marchandisation de la nature, des terres, des eaux et des personnes, à l'externalisation des coûts environnementaux et sociaux, et à une culture de la surconsommation et du gaspillage. Cette situation, associée à une mauvaise gouvernance, à la montée en puissance des entreprises et à des approches des problèmes réductionnistes et centrées sur les technologies, a conduit à des inégalités, à des violations des droits humains et à la marginalisation des personnes qui protègent la biodiversité et les écosystèmes, à savoir les paysans du monde entier.

PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET DESTRUCTION DES ÉCOSYSTÈMES

La production industrielle à grande échelle de produits agroalimentaires tels que l'huile de palme, le soja et le bœuf a de fortes répercussions négatives sur la biodiversité agricole, l'intégrité des terres et des écosystèmes, ainsi que sur les humains, la flore et la faune sauvages.[21] La majorité de l'huile de palme produite dans le monde provient d'Asie du Sud-Est, où la coupe à blanc des forêts pour la production d'huile de palme a ravagé la biodiversité, notamment les forêts primaires, les tourbières et les espèces sauvages propres à la région. L'explosion de la demande d'huiles végétales a entraîné une augmentation des investissements fonciers, de l'accaparement et de la conversion des terres. Ce changement radical d'utilisation des terres (transition de forêts extrêmement diversifiées à de grandes plantations de monoculture) a entraîné la dépossession des populations autochtones et des communautés locales, la disparition de la faune et de la flore sauvages, la pollution, une profonde dégradation des sols et d'importantes émissions de carbone.

La production industrielle de soja en Amérique latine a connu une histoire analogue. Au Brésil, 80 % du soja produit est destiné à l'alimentation animale.[22] L'expansion des plantations de soja dans le Cerrado brésilien, qui abrite 5 % de la biodiversité mondiale et la plus grande savane d'Amérique du Sud, est particulièrement néfaste.[23] La production de soja se caractérise par des changements à grande échelle dans l'utilisation des terres, des niveaux élevés d'intensification, la monoculture et l'utilisation d'intrants agrochimiques. Cela s'accompagne de la déforestation, de l'érosion des sols, de la disparition d'espèces et d'habitats, de la pollution de l'environnement et d'émissions massives de carbone dues à la déforestation. La construction de « l'autoroute du soja », la BR-163, qui vise à transporter le soja à travers la région du Mato Grosso, est emblématique du pouvoir destructeur des produits agroindustriels.[24] L'appropriation des terres s'accompagne également de violations des droits humains ainsi que du déplacement des peuples autochtones et des communautés locales de leurs territoires.

Certains acteurs de l'industrie agroalimentaire ont répondu aux vives critiques à l'encontre d'un tel système en mettant en place des systèmes d'autocertification, par exemple la Table ronde sur l'huile de palme durable (qui représente un pourcentage minime de la production totale d'huile de palme). Les programmes d'autocertification et de responsabilité sociale des entreprises (RSE) volontaires sont de plus en plus difficiles à mettre en œuvre, et sont rejetés par de nombreuses organisations de protection de l'environnement et d'organisations de la société civile en raison de la pratique de l'écoblanchiment (greenwashing), du caractère inadapté des normes et de la faiblesse des contrôles externes, du manque de transparence du suivi et des rapports, et du peu de mécanismes de reddition de comptes envers les communautés locales.[25,26,27] Une étude de l'Organisation internationale du travail émet de sérieux doutes quant aux éventuels effets positifs des systèmes de certification volontaire (SCV) en matière d'amélioration de la qualité de vie, et dévoile leurs conséquences sur les salaires des travailleurs, sur les pratiques de négociation collective et sur les systèmes nationaux de gouvernance publique.[28] Pour pallier ces écueils, les programmes de certification devraient reposer sur une vérification indépendante par une tierce partie, une transparence totale en termes de comptabilité, une participation informée des communautés locales ainsi que des mécanismes de gouvernance inclusifs. Il appartient aux gouvernements nationaux et aux organisations intergouvernementales d'assurer un suivi des systèmes de certification, en veillant à leur efficacité et à leur transparence, et de sanctionner les systèmes de certification coupables de fausses déclarations.

Les solutions fondées sur la nature signifient plus de monoculture aux effets néfastes. Récolte du soja dans l'État du Mato Grosso, au Brésil. **© Kelvin Helen Haboski / Shutterstock**

20 Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire. Déclaration au Groupe de travail à composition non limitée (OEWG), février 2020.
21 Voir les sections traitant de l'huile de palme, du soja et des biocarburants dans *Global Forest Atlas*, (Université de Yale), Voir également Global Forest Coalition, Forest Cover 55 -- The Big Four Drivers of Deforestation : Beef, Soy, Wood and Palm Oil. https://globalforestcoalition.org/forest-cover-55/
22 Global Forest Atlas, https://globalforestatlas.yale.edu/amazon/land-use/soy
23 Le Cerrado abrite plus de 4 800 espèces de plantes et de vertébrés qui n'existent nulle part ailleurs. Voir Jonathan M. H. Green, *Linking global drivers of agricultural trade to on-the-ground impacts on biodiversity*. PNAS 116 (46) 23202-23208; https://doi.org/10.1073/pnas.1905618116, 2019. Voir également : A. Guerrero and M. Virah-Sawmy. *Demand for meat is driving deforestation in brazil: changing the soy industry could stop it*. The Conversation, December 17, 2020. https://theconversation.com/demand-for-meat-is-driving-deforestation-in-brazil-changing-the-soy-industry-could-stop-it-151060
24 Brazil paves highway to soy production, sparking worries about amazon destruction at a tipping point. Market Watch (Associated Press), December 12, 2019. https://www.marketwatch.com/story/brazil-paves-highway-to-soy-production-sparking-worries-about-amazon-destruction-at-a-tipping-point-2019-12-12
25 *Ibid*, https://globalforestatlas.yale.edu/land-use/industrial-agriculture/palm-oil
26 Milieudefensie, Palm Oil Certification, not out of the woods, March 2021 https://en.milieudefensie.nl/news/palm-oil-certification-not-out-of-the-woods.pdf
27 Greenpeace, destruction, certified, march 2021 https://www.greenpeace.org/international/publication/46812/destruction-certified/
28 C. Henry et A Pechevy. *Upgrading agricultural work: A comparative analysis of voluntary certification schemes*. OIT, 2017.

L'AGROÉCOLOGIE : UNE VOIE VERS LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

L'utilisation des terres agricoles contribue largement aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la diversité biologique, et le système alimentaire (du champ à l'assiette, et jusqu'aux déchets) est responsable de 44 % à 57 % de l'ensemble des émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Cela comprend les émissions liées au changement d'utilisation des terres, à la production agricole et animale, à la production d'intrants pétrochimiques, à la déforestation et à la dégradation des sols, aux emballages, au transport et aux déchets alimentaires.[29]

La gigantesque empreinte écologique du système alimentaire industriel conduit à la conclusion irréfutable que nous ne pouvons pas nous attaquer sérieusement aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la diversité biologique si nous ne remettons pas en question et ne transformons pas notre système alimentaire. La seule manière (à la fois impérative et urgente) de rester en deçà du seuil de 1,5 °C de réchauffement de la température mondiale consiste à transformer l'agriculture pour qu'elle s'oriente vers la résilience des systèmes, une plus grande diversité biologique et la restauration des cycles du carbone.[30] Selon la Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA), nos stratégies climatiques nous mènent au « bord du gouffre ». Les solutions fondées sur les écosystèmes telles que l'agroécologie offrent pourtant « des stratégies directes, accessibles, rentables et équitables pour atteindre l'objectif de 1,5 °C d'augmentation de la température. ».[31]

L'agroécologie représente un cadre visionnaire et une approche indispensable pour la résilience du climat et des systèmes alimentaires, dont la biodiversité agricole et les droits humains sont les pièces maîtresses. Elle gagne rapidement en importance en tant que réponse viable aux crises du climat et de la biodiversité, abordant les dimensions tout aussi importantes les unes que les autres que sont les droits et les pouvoirs des paysans, l'égalité de genre et la participation des jeunes et des nouvelles générations d'agriculteurs.

Pour les mouvements paysans, l'agroécologie représente le refus d'un système alimentaire industriel qui continue de priver les populations de leurs droits, de détruire leurs écosystèmes et leur biodiversité, d'empoisonner leurs terres et leurs eaux et de mettre en danger leurs moyens de subsistance. Elle est en même temps une affirmation du « langage de la nature ».[32] L'agroécologie représente un nouveau cadre fondamental de revalorisation de la nature et des savoirs paysans, et de revitalisation des communautés locales et autochtones à partir de leur souveraineté territoriale et culturelle. Les pratiques agroécologiques fonctionnent en s'appuyant sur les processus biologiques et écologiques, qu'elles maintiennent et améliorent, et en réduisant l'usage d'intrants achetés et de synthèse, afin de créer des agroécosystèmes plus diversifiés, plus résistants et plus productifs, ainsi que l'a expliqué le groupe d'experts de haut niveau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (HLPE). L'agroécologie utilise des approches et des valeurs holistiques afin de favoriser la diversification, les cultures intercalaires, les cultures mixtes (y compris l'agroforesterie et la pêche en milieu forestier), l'intégration des animaux, la lutte biologique contre les parasites et les maladies, l'amélioration de la structure et de la santé des sols, la gestion biologique des nutriments, la gestion des habitats pour la biodiversité associée et le recyclage de l'énergie, des nutriments et des déchets.[33]

En tant que science, pratique et mouvement, l'agroécologie est fondée sur l'équité. Ses méthodes s'appuient sur l'échange entre pairs, la valorisation des connaissances (des peuples autochtones, des femmes, des personnes âgées, des jeunes), l'intersectionnalité et l'intergénérationnalité, étant donné que la gestion de la biodiversité est essentielle pour les générations futures. Comme l'a déclaré le Forum international sur l'agroécologie :

L'agroécologie est politique ; elle nous demande de remettre en cause et de transformer les structures de pouvoir de nos sociétés. Nous devons placer le contrôle des semences, de la biodiversité, des terres et territoires, de l'eau, des savoirs, de la culture, des biens communs et des espaces communautaires entre les mains de celles et ceux qui nourrissent le monde.[34]

Le groupe d'experts de haut niveau du CSA estime que l'agroécologie est ancrée dans le local, mais qu'elle présente un potentiel et une portée étendus, dépassant l'échelle de la parcelle et englobant des systèmes agricoles et alimentaires entiers, de la production à la consommation, en utilisant une approche transdisciplinaire.[35] Le HLPE voit dans l'agroécologie une approche systémique très pertinente pour répondre aux crises interdépendantes de la biodiversité, des changements climatiques, de la faim, de la santé et des inégalités économiques et sociales, tout en renforçant l'autonomie et la sécurité alimentaire des agriculteurs familiaux.

L'attention croissante portée à l'agroécologie, sous l'impulsion des organisations paysannes et des mouvements sociaux, a suscité l'intérêt des gouvernements et des bailleurs de fonds, et a encouragé les appels à davantage de recherche et de financement pour les initiatives agroécologiques — notamment de la part de la FAO et du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale. Selon le rapport de Trondheim, les pratiques et les modes de gestion favorisant l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture sont en hausse (y compris pour la sylviculture et la pêche), même si elles nécessitent des recherches supplémentaires, une transposition à plus grande échelle et des cadres plus solides.[36]

Du fait de la reconnaissance croissante de l'agroécologie en tant qu'approche systémique, un large éventail d'acteurs (en particulier les grandes entreprises, ainsi que certaines ONG, États et organisations intergouvernementales qui les soutiennent) s'efforcent toutefois de récupérer le terme « agroécologie » de différentes manières préjudiciables.

Une agricultrice en Uruguay, qui préserve les semences locales et la souveraineté alimentaire.
© Amelia Collins / Les Amis de la Terre International

29 GRAIN, *Alimentation et changement climatique : le lien oublié*, 2011.
30 K. Dooley et al. (2018) *Missing Pathways to 1.5°C: The role of the land sector in ambitious climate action*. Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA). climatelandambitionrightsalliance.org/report.
31 *Ibid*.
32 Déclaration du Forum international sur l'agroécologie, Nyeleni, Mali 2015.
33 HLPE 2019.
34 Déclaration du Forum international sur l'agroécologie, Nyeleni, Mali 2015.
35 HLPE 2019.
36 Rapport de la conférence de Trondheim, *Making Biodiversity Matter*, 2019.

VRAIES PISTES OU FAUSSES SOLUTIONS ?

02

Une femme cueille des légumes qui poussent parmi les arbres dans le cadre du projet d'agroécologie et d'agroforesterie de Sungai Buri, dans le nord-est du Sarawak, en Malaisie.
© Amelia Collins / Les Amis de la Terre International

En occultant les différences entre « agroécologie » et « agriculture intelligente face au climat » ou « intensification durable », les géants de l'alimentaire et leurs réseaux de grandes ONG essaient de vider l'agroécologie de son sens profond et de son potentiel de transformation pour les peuples et la planète.[37]

Les Amis de la Terre International

Bien que l'intérêt croissant en faveur de l'agroécologie soit salué par de nombreux observateurs, le détournement de ses éléments fondateurs, ancrés sur le changement de système et les droits humains, est particulièrement inquiétant. On observe un soutien continu pour un ensemble de « solutions » adoptant des approches restreintes et principalement techniques, qui s'attaquent à une partie du problème, tout en négligeant les causes profondes et les trajectoires menant à un changement systémique. La majorité des approches actuelles que constituent les « solutions fondées sur la nature » (SFN) et « l'agriculture intelligente face au climat » (Climate Smart Agriculture, CSA) apportent de légères améliorations au système agroalimentaire sans s'attaquer aux causes profondes, et récupèrent progressivement la rhétorique de l'agroécologie. Cette section les examine plus en détail.

« ZÉRO NET » ET « AUCUNE PERTE NETTE » : CALCULS DOUTEUX POUR UNE DESTRUCTION CONTINUE DE L'ENVIRONNEMENT

Le changement climatique étant un sujet politique majeur, de nombreux gouvernements et certaines entreprises ont annoncé des engagements pour un « zéro net » d'émissions carbone, qui sont susceptibles d'impliquer une compensation des émissions sans réelle réduction des émissions. Il en va de même avec les compensations de biodiversité : la perte de biodiversité (il pourra s'agir d'une espèce, ou d'un écosystème) dans une région donnée est échangée contre des améliorations dans une autre région. De telles pratiques sont tout simplement inacceptables. Ces programmes sont en outre possiblement financés par des fonds publics, et se traduisent par la poursuite de l'accaparement des terres et de l'expansion de plantations en monoculture à grande échelle, ce qui entraîne parfois un appauvrissement important de la diversité biologique et des violations des droits humains. En d'autres termes, il s'agit de poursuivre les activités habituelles, en utilisant les cadres basés sur le marché déjà observés dans des programmes de compensation inefficaces tels que REDD.[38]

37 Les Amis de la Terre International. *L'agroécologie bidon* (article web). https://www.foei.org/fr/actualites/agroecologie-bidon-multinationales-solutions-crise-alimentaire-covid-19

38 D. Stabinsky, *Nature-based solutions or nature-based seductions?*; TWN Briefing Paper, septembre 2020; et ATI (2020) L'agroécologie bidon. Voir également : CBD Alliance, *Nature-based Solutions : Civil Society Statement of Concern* (December 2020). Et N. Seddon et al. *Nature Based Solutions.*

Non seulement ces pratiques nous détournent de véritables actions, mais elles sont susceptibles de générer des effets dévastateurs sur la biodiversité agricole. Ainsi que l'explique la Coalition mondiale des forêts :[39]

Bon nombre des engagements d'atténuation pris pour faire face à l'urgence climatique sont encore fortement axés sur de fausses solutions. Il s'agit notamment des compensations carbone, des échanges d'émissions et des plantations d'arbres en monoculture dans le cadre d'initiatives de boisement et de reboisement. De plus en plus soutenues par le financement climatique, ces activités commerciales déguisées en réductions d'émissions ne sont guère plus que de l'écoblanchiment.

Enfin, Third World Network souligne que les compensations carbone détournent les objectifs de conservation de la biodiversité de la CDB pour atteindre les objectifs de la CCNUCC.[40]

La CDB ne devrait pas être utilisée comme un instrument pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, pour lesquels les Parties ont l'obligation de réduire leurs émissions, en particulier les pays du Nord fortement émetteurs. La biodiversité des pays du Sud, riches en diversité biologique, ne doit pas non plus être accaparée par les pays développés à fortes émissions afin de compenser ces émissions.

LA FACE CACHÉE DE L'INTENSIFICATION DURABLE

Les fausses solutions proposées pour préserver les écosystèmes et la biodiversité sont également visibles dans l'essor des approches d'« intensification durable », suggérées pour la première fois par le Royaume-Uni en 2009, puis reprises par la FAO et d'autres organismes en tant que moyen de combiner l'agriculture durable, la conservation de la biodiversité et les objectifs de « préservation » des terres. L'intensification durable est problématique en ceci qu'elle laisse la porte ouverte à toutes les technologies et méthodes possibles (notamment les organismes génétiquement modifiés, les manipulations génétiques, l'utilisation accrue d'engrais ou l'élevage industriel d'animaux et de plantes, ou encore une utilisation massive d'intrants et d'engrais synthétiques), afin d'intensifier la production, tout en épargnant les terres et les écosystèmes terrestres.[41] Nombre de ces techniques d'intensification proposées représentent d'immenses menaces pour la protection du climat et de la biodiversité. L'intensification durable n'apporte pas de solution aux problèmes systémiques des chaînes alimentaires industrielles. Elle continue de mettre l'accent sur la productivité, la technologie et la production à forte intensité de capital plutôt que sur une transformation structurelle des systèmes alimentaires par le biais de changements écologiques, économiques, sociaux et politiques.[42]

Elle a été utilisée par certains bailleurs de fonds et certaines grandes entreprises afin de pouvoir se targuer de pratiques « plus vertes ». Il a été démontré que l'intensification de la production agricole accroît l'appauvrissement de la diversité biologique des terres agricoles, notamment de certaines espèces d'oiseaux et de pollinisateurs.[43] Cette intensification décourage dans le même temps les pratiques agricoles plus agroécologiques et diversifiées.

Le concept d'intensification durable illustre un état d'esprit de séparation entre l'homme et la nature, selon lequel la nature doit être mise à l'écart dans des zones protégées, tandis que les populations autochtones et locales sont exclues, alors même qu'il est prouvé qu'elles sont les meilleures protectrices de la nature. Ce concept implique dans le même temps que la biodiversité hors des zones protégées serait moins précieuse, permettant ainsi sa dévalorisation et son exploitation continues.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE[44]

Le fait de travailler avec la nature constitue une proposition très attrayante. La rhétorique du SFN est néanmoins très floue, les chiffres sont difficiles à vérifier, et une multitude d'approches sont réunies sous le concept toujours plus vaste du SFN : infrastructure naturelle, atténuation du climat par la terre, adaptation et restauration, et jusqu'à de véritables approches fondées sur les écosystèmes.

La promotion de solutions fondées sur la nature[45] dans l'agriculture soulève plusieurs inquiétudes. Les partisans du SFN estiment possible de cesser de cultiver de vastes superficies grâce à une « intensification durable » de l'agriculture. À moins « d'épargner » des terres pour le SFN par le biais de l'intensification agricole, le SFN est globalement peu crédible à grande échelle. Les techniques d'intensification durable ont tendance à être classées dans la catégorie de SFN car elles peuvent être axées sur des pratiques isolées conçues principalement pour générer des crédits de carbone. De telles techniques sont cependant très contestées en raison de leur champ d'application étroit, et d'incertitudes liées notamment au potentiel d'atténuation de la séquestration du carbone dans le sol, aux émissions de gaz à effet de serre (GES) des ruminants et aux bilans carbone des bioénergies.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et The Nature Conservancy font la promotion d'une version agricole du SFN, laquelle regroupe plusieurs pratiques telles que l'agriculture de conservation, l'optimisation des nutriments et la gestion améliorée des plantations, sans pour autant modifier le modèle agricole industriel ni aborder ses incidences sociales et environnementales. Le SFN en agriculture semble constituer la réponse globale à l'appel croissant en faveur de l'agroécologie lancé par les mouvements sociaux, la société civile, les spécialistes et les acteurs progressistes des institutions des Nations unies.

39 Coalition mondiale des forêts. *Old schemes and scams are lurking under the shadow of the "nature-based solutions" umbrella*. Forest Cover 61.
40 Third World Network. *Biodiversity and Climate Change*, in ECO (CBD Alliance) Volume 61, Issue 4, Thursday February 26, 2020.
41 HLPE, 2019, ATI 2012, et ATI 2020.
42 J. Loos et al. *Putting meaning back into "sustainable intensification"*. Frontiers in Ecology and the Environment, 12(6) https://esajournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1890/130157
43 ATI. A Wolf in Sheep's Clothing? An Analysis of Sustainable Intensification, 2012.
44 ATI, *Nature Based Solutions: A Wolf in Sheep's clothing*, October 2021, https://www.foei.org/wp-content/uploads/2021/11/Nature-based-solutions_a-wolf-in-sheeps-clothing.pdf
45 Pour les ATI, l'acronyme SFN signifie « le concept de solutions fondées sur la nature ». Nous rejetons l'idée que SFN fournisse des solutions et ne l'utiliserons donc pas au pluriel dans le cadre de ce rapport.

Une fois incorporé par le SFN, le modèle d'agroécologie conçu par les mouvements paysans est susceptible d'être rapidement récupéré par les entreprises agro-industrielles, les entreprises de la chimie, les sociétés financières et les entreprises de biens de consommation, qui utiliseront certains éléments de l'agroécologie (notamment les pratiques écologiques) en les associant à des technologies industrielles et des droits de propriété intellectuelle, à des instruments de marché et à des compensations - ouvrant la voie à une « agroécologie bidon » plutôt qu'à une agroécologie transformatrice.[46]

SUBVENTIONNER LA DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ

Les subventions gouvernementales et les mesures d'incitation aux pratiques des entreprises qui détruisent la biodiversité sont l'un des principaux facteurs qui maintiennent l'agriculture industrielle en place et empêchent une transition vers l'agroécologie. Comme l'indique le rapport Perspectives locales de la diversité biologique 2 :

Les mesures d'incitation et les subventions sont principalement axées sur la croissance de modèles de production et de consommation non durables, notamment au moyen de systèmes alimentaires agro-industriels qui donnent trop souvent lieu à des aliments et à des régimes malsains. La crise de la diversité biologique, du changement climatique et du développement sont en partie une conséquence directe de ces facteurs.[47]

Selon certains calculs, ces subventions destructrices et aux effets pervers représenteraient jusqu'à plus de cinq fois le financement consacré à la conservation de la diversité biologique. Dempsey et al, comparant l'éternel problème d'austérité auquel fait face la biodiversité aux subventions généreuses accordées pour sa destruction, indiquent par exemple que le Brésil a dépensé 158 millions de dollars pour tenter de mettre fin à la déforestation, tout en dépensant 14 milliards de dollars pour subventionner les activités liées à la déforestation ; l'Indonésie ayant pour sa part dépensé respectivement 165 millions de dollars et 27 milliards de dollars. Les cas les plus extrêmes s'observent cependant dans le domaine des combustibles fossiles, où les subventions mondiales s'élevaient à environ 4 700 milliards de dollars en 2015.[48]

Non moins de 542 milliards de dollars par an sont actuellement dépensés en subventions agricoles, halieutiques et forestières qui sont néfastes pour la nature. Ces subventions doivent être réorientées pour encourager des pratiques plus durables, ce qui profiterait à la nature tout en atténuant les changements climatiques et en améliorant la sécurité alimentaire.[49] Des mécanismes de reddition de comptes pour les subventions néfastes, ainsi des réformes en termes de gouvernance forment les éléments essentiels d'une transition à l'échelle du système, pour sortir d'un système qui finance actuellement la destruction de la diversité biologique.

CONCENTRATION DES ENTREPRISES : PRESSION SUR LA BIODIVERSITÉ

Les mégafusions, l'intégration verticale et horizontale dans les secteurs de l'alimentation, des semences, de l'agrochimie et des données ont conduit à une concentration extrême du pouvoir et de l'influence des entreprises. Cela a des conséquences désastreuses : la diminution du nombre de fournisseurs de semences, d'intrants et de machines ; la privatisation des connaissances et des données, avec une asphyxie de la recherche et de l'innovation liées à tout ce qui se distingue des grandes cultures ou des produits agroalimentaires ; et l'accaparement des terres et des ressources par les entreprises. L'influence des entreprises augmente à la table des politiques, à la ferme et au magasin. Le processus décisionnel est dominé par les élites et les puissants intérêts des entreprises, et est souvent lié à la corruption systémique qui alimente la destruction des écosystèmes, de la biodiversité et des moyens de subsistance, laissant de larges pans de la société sur le carreau. Pour les agriculteurs, cela signifie un endettement plus important et moins d'alternatives au cercle vicieux de l'agriculture industrielle, de la production de denrées de base pour le marché mondial, d'un fonctionnement orienté vers la monoculture à grande échelle et l'intensification de leurs méthodes de production – tout cela au détriment de la biodiversité agricole.[50]

Épis de maïs de petits exploitants agricoles, en Uruguay.
© Amelia Collins / Les Amis de la Terre International

46 Amis de la Terre International, Transnational Institute et Crocevia, *L'« agroécologie bidon » : La mainmise des multinationales sur l'agroécologie*, 2020.
47 Convention sur la diversité biologique. Perspectives locales de la diversité biologique, p31.
48 J. Dempsey et al. *Subsiding Extinction* https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/conl.12705
49 Nature Conservancy, *Closing the Nature Funding Gap: A Finance Plan for the Planet*.
50 IPES-Food. *Too Big to Feed*, 2017.

SITUATION POLITIQUE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ AGRICOLE

03

Échange de semences locales et d'expériences autour de l'agroécologie, au Salvador.
© Martín Drago / Les Amis de la Terre International

Alors que s'achevait la décennie des Nations unies pour la biodiversité, la conférence de Trondheim sur la biodiversité a conclu que, bien que la CDB adhère à la vision d'une *vie en harmonie avec la nature*, « Nous ne vivons certainement pas aujourd'hui en harmonie avec la nature à l'échelle planétaire. Les dégâts causés à la nature ont des conséquences sur le bien-être des humains, notamment en matière de santé, d'alimentation et de sécurité alimentaire, malgré les efforts déployés ces dernières années pour atteindre les objectifs d'Aichi pour la biodiversité ».[51]

Le rapport historique de la FAO *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* résume l'état actuel de la politique en matière de biodiversité agricole comme suit :[52]

Il est urgent de mettre en place des cadres propres à favoriser l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, ou de renforcer ceux qui existent. La plupart des pays ont mis en place des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour favoriser l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité dans son ensemble. Les politiques ayant trait à l'alimentation et l'agriculture sont fondées, de plus en plus, sur des approches écosystémiques et des approches à l'échelle du paysage, terrestre ou marin. Cependant, les mesures d'ordre juridique et politique qui visent expressément les aliments issus de la faune et de la flore sauvages ou certains éléments de la biodiversité associée, et le rôle que ceux-ci jouent dans la fourniture de services écosystémiques, ne sont pas encore généralisées.

51 Rapport de la conférence de Trondheim.
52 FAO. *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*, J. Bélanger & D. Pilling (eds.) 2019.

Les « Droits des agriculteurs » représentent un instrument politique important créé par la FAO, qui reconnaît les droits et les contributions des paysans en matière de semences et de biodiversité agricole. Les droits des agriculteurs ont constitué un domaine important de collaboration entre la FAO et la CDB. Ces instruments, ainsi que d'autres mécanismes politiques clés régissant la biodiversité agricole, sont décrits par Mulvany :[53]

1. La reconnaissance juridique et la mise en œuvre des droits des agriculteurs figurent à l'article 9 du traité international sur les semences, bien que ces droits soient soumis aux législations nationales. La reconnaissance internationale est toutefois assurée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, et par la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), adoptée en 2018. Dans ses articles 19 et 20, cette déclaration reconnaît, à l'échelle internationale, les droits collectifs des paysans à l'utilisation des semences paysannes et à la biodiversité agricole.
2. L'article 8j de la CDB reconnaît les droits des communautés autochtones et locales, ainsi que leurs innovations, leurs compétences et leurs pratiques. La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) va dans ce sens, en reconnaissant à l'article 31 le droit des peuples autochtones à conserver, contrôler, protéger et développer leurs semences, ainsi que leur droit à conserver, contrôler, protéger et développer leur propriété intellectuelle sur les connaissances traditionnelles associées à leurs semences.
3. L'article 6 du traité international sur les semences porte sur l'utilisation durable des semences et autres végétaux destinés à la plantation. Cela pourrait permettre le développement et l'utilisation de semences paysannes hétérogènes dans des systèmes agroécologiques qui favorisent la souveraineté alimentaire.
4. L'article 27.3 (b) de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) prévoit la possibilité pour un pays d'adopter une forme sui generis de protection des variétés végétales à même de reconnaître et de protéger les semences paysannes. Lorsqu'ils appliquent ces articles, les États optent néanmoins généralement pour des mesures qui favorisent le développement et l'utilisation des semences industrielles, notamment l'adoption de la Convention de 1991 de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV 91).

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE À LA CDB

L'agriculture a joué un rôle de plus en plus important dans les décisions et le discours de la CDB au cours de sa première décennie. Cela a débuté avec la reconnaissance par les Parties de la « nature particulière de la biodiversité agricole, ses caractéristiques et ses problèmes nécessitant des solutions distinctes » (CdP2, 1995).[54]

Au fur et à mesure que la CDB a élaboré et mis en œuvre son programme de travail sur la biodiversité agricole après la CdP3 (1996), elle a tissé des liens plus étroits avec la FAO et ses instruments liés à la biodiversité agricole (la Commission de la FAO, puis le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture).[55] Cela a permis l'examen entre les différentes agences de questions essentielles liées à la biodiversité agricole, telles que les droits des agriculteurs, l'accès équitable aux ressources génétiques et les avantages qui en découlent. La CDB a alors commencé à s'attaquer à l'une des principales raisons de sa création, qui était d'endiguer la vague de biopiraterie. Pour renforcer la coordination, les cadres, la gouvernance et les processus de planification intergouvernementaux, elle a adopté les principes et lignes directrices d'Addis-Abeba (CdP7, 2004).

À l'occasion de la CdP8 (2006), la CDB a introduit de nouvelles questions transversales essentielles, notamment la nutrition, les sols et les technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (GURTS pour l'acronyme anglais, également connues sous le nom de technologie Terminator), et a maintenu le moratoire sur ces GURTS, en grande partie grâce à la pression considérable exercée par les agriculteurs familiaux et les organisations de défense de la souveraineté alimentaire à travers le monde. Au cours de la CdP9 qui suivit (2008), en pleine crise mondiale des prix alimentaires, la CDB a reconnu que la production de biocarburants constituait une menace pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence à travers le monde. Lors de la CdP10, les Parties ont négocié le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation, et ont adopté les objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Au cours des deux premières décennies d'existence de la CDB, 11 décisions majeures de la CdP étaient directement liées à la biodiversité agricole, tandis que pratiquement aucune ne l'a été au cours de la décennie qui a suivi Nagoya. Lors de la CdP11 (2012), la biodiversité agricole et son programme de travail ne figuraient nulle part à l'ordre du jour, et la portée de l'« utilisation durable » a été considérablement réduite. La biodiversité agricole n'était désormais plus pleinement prise en compte, et ce malgré les discours rassurant de la direction de la CDB, notamment de son secrétaire exécutif, selon lequel l'agriculture resterait un élément essentiel des délibérations de la CDB.

Depuis lors, la biodiversité agricole en a totalement disparu. On ne peut qu'émettre des hypothèses quant aux raisons d'une telle évolution.

Pendant les deux premières décennies d'existence de la CDB, 11 décisions majeures de la CdP traitaient expressément de la biodiversité agricole, contre un nombre très réduit au cours de la décennie qui a suivi Nagoya.

À un certain niveau, la question est institutionnelle. Il existe un important besoin de complémentarité entre les agences travaillant sur l'agriculture, sans duplication ou empiètement de leurs mandats respectifs. La FAO a progressé dans l'élaboration d'instruments qui répondent aux nouveaux besoins, aux politiques, à la coordination et à la gouvernance en matière de biodiversité et de ressources génétiques agricoles, grâce aux travaux de la Commission de la FAO et du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA).

53 P. Mulvany. *Sustaining Agricultural Biodiversity and Heterogeneous Seeds*. In A and L Kassam eds. Rethinking Food and Agriculture, 2020.

54 Décision II/15 de la COP https://www.cbd.int/decision/cop/?id=7088. Pour une description de la « nature particulière » de la biodiversité agricole, voir CBD, Biodiversité agricole : pourquoi est-ce important ? https://www.cbd.int/agro/importance.shtml

55 Pour un aperçu de la reconnaissance de la biodiversité agricole, voir FAO (pp 6-7). Voir également J. Esquinas-Alcázar, A.Hilmi et I. López Noriega. A Brief History of the Negotiations on the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture. Bioversity International

La disparition de l'agriculture en tant que domaine de travail explicite coïncide également avec la montée en puissance de sujets faisant l'actualité autour de 2008, qui sont liés à l'agriculture, mais qui l'ont pourtant éclipsée, et qui ont rapidement capté l'attention de la société civile et des Parties, pour finalement occuper leur propre espace au sein des travaux de la CDB. Cela a commencé par les biocarburants, puis le changement climatique, et enfin la biologie synthétique, ainsi que les débats actuels autour de la numérisation et de la dématérialisation. L'accès et le partage des avantages, essentiels au pilier « équité » de la CDB, ont été intégrés dans le protocole de Nagoya, et il a fallu attendre plusieurs années pour que ces aspects soient ratifiés et entrent en vigueur. L'agenda de la biodiversité agricole a ainsi été fragmenté, et n'a plus été traité de manière exhaustive dans la CDB.

Un autre facteur important est lié à la dynamique du pouvoir entre les ministères à l'échelle nationale. Les propositions politiques émanant des ministères de l'Environnement sont souvent mises de côté par les ministères de l'Agriculture, qui disposent de bien plus de pouvoir et occupent un espace politique plus important. Les fonctionnaires de l'agriculture sont souvent influencés par le secteur industriel dans une bien plus large mesure que ne le sont les fonctionnaires de l'environnement. Les modèles d'agriculture industrielle, axés sur les intrants et la technologie, prévalent par conséquent dans les politiques nationales sur les modèles plus holistiques et agroécologiques. Ce parti pris se reflète dans les positions politiques nationales, et a des conséquences sur les négociations au sein de la CDB.

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

La seule exception importante à la disparition de l'agriculture des travaux de la CDB a été la décision sur l'intégration de la biodiversité dans l'agriculture, approuvée lors de la 13e CdP (décision XIII/3). Le paragraphe 27 encourage en particulier les Parties à reconnaître les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des populations locales pour la durabilité de l'agriculture, et à promouvoir l'agriculture locale et familiale, ainsi que l'agroécologie. Les avantages de ces pratiques pour la biodiversité ne sont néanmoins pas précisés. Le paragraphe 30 mentionne également les approches agroécologiques et l'agriculture biologique en tant que forme de production agricole durable. Le ton global des paragraphes 28 à 31 est toutefois celui d'une augmentation de la productivité, en la reliant aux services écosystémiques et aux développements technologiques. Dans l'ensemble, cette décision associe des éléments de l'agriculture paysanne et de l'intensification durable, et n'établit aucun programme efficace ni aucune action réalisable. Elle se contente d'« encourager les gouvernements », et ne semble pas avoir eu d'autres implications.

La Décision XIII/3 semble avoir manqué l'occasion d'intégrer de manière significative la biodiversité dans le secteur de l'agriculture, c'est-à-dire d'opérer une transformation telle que la biodiversité devienne un élément central de la prise de décision dans le domaine agricole. Il s'agit tout particulièrement d'une occasion manquée de s'attaquer aux effets de l'agriculture commerciale à grande échelle, qui constitue le principal facteur d'appauvrissement de la diversité biologique, selon le rapport d'évaluation de l'IPBES.[56]

56 Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES, chapitre 2 : Situation et tendances - moteurs du changement.

ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES : UNE IMPORTANTE LACUNE

Il reste d'importantes lacunes quant au mandat de la CDB dans certains domaines, notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies. La CDB a incontestablement pour mission essentielle de jouer un rôle de premier plan et d'assurer une surveillance complète des technologies émergentes qui ont des répercussions notables sur la biodiversité agricole et l'intégrité des écosystèmes. Il s'agit notamment des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (GURTS), de la biologie synthétique, de l'intelligence artificielle, ainsi que de la numérisation et de la dématérialisation des séquences et des informations génétiques. Sans la vigilance constante de la société civile et des organisations d'agriculteurs, qui mettent en avant ces questions fondamentales, la CDB perdrait son rôle d'organe multilatéral essentiel pour l'évaluation des technologies en matière de biodiversité. Ce que la communauté internationale attend de la CDB, c'est l'autorité nécessaire pour mettre en place des évaluations complètes, une analyse prospective et une réglementation proactive des technologies qui nuisent à la biodiversité, et ce dans l'ensemble du système alimentaire, des semences à la production, en passant par la distribution et le transport, ainsi que dans les politiques, la mise en œuvre et le suivi correspondants. Cela devrait par ailleurs se faire en collaboration avec d'autres agences des Nations unies et d'autres agences multilatérales, en maintenant une surveillance coordonnée des évolutions technologiques et économiques qui entraînent la destruction de la biodiversité.

Ce manque de supervision se traduit également par l'absence de remise en question de l'expansion continue des produits agroalimentaires, des plantations d'arbres en monoculture et des activités d'élevage intensif à grande échelle, qui sont parmi les principaux facteurs identifiés de l'appauvrissement de la diversité biologique. Alors que ceux-ci sont explicitement cités dans les rapports de l'IPBES et du GBO5, la CDB n'a pas adopté une approche plus forte et plus dynamique afin de faire face à ces évolutions par le biais de recommandations ou de décisions politiques.

L'AGRICULTURE DANS LES OBJECTIFS D'AICHI

La réunion de la CdP10 à Nagoya a adopté le deuxième « plan stratégique pour la biodiversité (2011-2020) » ainsi que les « objectifs d'Aichi pour la biodiversité » (décision X/2). L'agriculture ayant été très tôt considérée comme un vecteur essentiel de la biodiversité, la « biodiversité agricole » était très présente dans les objectifs d'Aichi. Les objectifs 7, 13, 16 et 18 en traitent directement, et la biodiversité agricole est par ailleurs liée à plus de la moitié des objectifs d'Aichi.

En 2012, le nouveau secrétaire exécutif de la CDB, Braulio de Souza Dias (qui connaissait bien l'agriculture en raison de ses précédentes fonctions à la FAO), a mis l'accent sur la mise en œuvre, par le biais d'une approche stratégique qui comprend une vision commune, une mission, des objectifs et des buts stratégiques, afin de promouvoir une action coordonnée de toutes les Parties et de tous les acteurs. Le plan contient la Vision 2050 pour la biodiversité : *D'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples.*

L'agriculture dans les objectifs d'Aichi

- **Objectif 3** sur les mesures d'incitation et les subventions néfastes pour la diversité biologique.
- **Objectif 4** sur la production et la consommation durables.
- **Objectif 5** sur les forêts.
- **Objectif 6** sur les espèces aquatiques, les poissons, les invertébrés et les plantes aquatiques.
- **Objectif 7** sur l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture.
- **Objectif 8** sur la pollution, notamment celle causée par l'excès d'éléments nutritifs.
- **Objectif 13** sur la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux domestiques et de leurs espèces sauvages apparentées.
- **Objectif 16** sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
- **Objectif 18** sur l'utilisation durable et les connaissances traditionnelles.

De nombreux autres objectifs concernant la planification, la mise en œuvre, la coordination et le financement à l'échelle nationale entretiennent un lien avec l'agriculture. Dans de nombreux cas, la CDB s'est de plus en plus concentrée sur les zones protégées et, ce faisant, a négligé la conservation *in situ*, l'utilisation durable, l'accès et les avantages équitables, ainsi que la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales.

La nature et la rapidité de l'appauvrissement de la diversité biologique, et le fait que cet appauvrissement se poursuive malgré les efforts actuels, signifient que nous devons nous concentrer maintenant sur la mise en œuvre de solutions qui favorisent davantage de transformations.[57]

Rapport Trondheim.

Des femmes locales enlèvent les feuilles de maïs, Bantaeng, Sulawesi du Sud, Indonésie.
© Sony Herdiana / Shutterstock

L'ÉCHEC DE LA MISE EN ŒUVRE

Les trajectoires actuelles ne permettent pas d'atteindre les objectifs de conservation et d'exploitation durable de la nature et de parvenir à la durabilité, et les objectifs pour 2030 et au-delà ne peuvent être atteints que par des changements en profondeur sur les plans économique, social, politique et technologique.[58]

Évaluation mondiale de l'IPBES.

La déclaration du Secrétaire exécutif Braulio de Sousa Dias en 2010, selon laquelle l'objectif immédiat de la CDB serait « la mise en œuvre, la mise en œuvre, la mise en œuvre » a été très bien accueillie par la société civile et les Parties. Force est de constater que cela s'est malheureusement peu à peu transformé en « frustration, frustration, frustration ». Comme le montrent l'IPBES, le GBO5 et d'autres évaluations, le monde a largement échoué à atteindre les objectifs d'Aichi. Aucun de ces objectifs n'a en réalité été atteint.[59] Un certain nombre de progrès ont été réalisés en matière de conservation par zone et ex-situ, à savoir la protection des zones marines et terrestres, ainsi que des zones présentant des niveaux exceptionnels de diversité biologique (objectif 11). Cela s'accompagne de timides progrès en matière de sensibilisation à la biodiversité (objectif 1) et d'élaboration de stratégies nationales pour la biodiversité (objectif 17). L'évaluation, la sensibilisation et la planification à l'échelle nationale ont progressé, notamment dans le cadre des Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB), élaborées par plus de 100 gouvernements. Les objectifs nationaux ne sont néanmoins généralement pas bien alignés sur les objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Il est remarquable que les objectifs les plus étroitement liés aux facteurs directs de l'appauvrissement de la biodiversité, à savoir les subventions néfastes (objectif 3) et la production et la consommation durables (objectif 4) sont ceux pour lesquels on a observé le moins de progrès (et même parfois une régression). Cela a conduit l'IPBES à conclure que, sans changements structurels opérés à l'échelle du système, nous pouvons nous attendre à des « évolutions négatives » dans le fonctionnement des écosystèmes.[60] D'après les *Perspectives locales de la diversité biologique 2*, ce changement de système doit par ailleurs impliquer la revalorisation des rôles des peuples autochtones et des communautés locales, et le rétablissement d'un lien entre la nature d'une part, et la culture et la société d'autre part :[61]

Les visions du monde qui séparent la nature et la culture sont une cause sous-jacente de l'appauvrissement de la diversité biologique, puisque les cultures conditionnent les comportements et encadrent les relations des personnes avec les autres et avec le monde naturel. Les systèmes de valeur et les modes de vie holistiques et divers des peuples autochtones et des communautés locales à travers le monde offrent, sous l'angle culturel, des visions particulières de futurs durables alternatifs qui doivent être comprises, respectées et protégées par les gouvernements, l'économie et la société. Néanmoins, les cultures des peuples autochtones et des communautés locales et la diversité biologique riche de leurs terres qui y est associée continuent d'être affaiblies et déplacées par des systèmes de production et de consommation dominants non durables, qui détruisent la diversité biologique de la planète.

57 Rapport Trondheim, juillet 2019, p1.
58 IPBES 2019, p 14.
59 Selon le rapport GBO5, à l'échelle mondiale, aucun des 20 objectifs d'Aichi n'a été vraiment atteint, bien que six objectifs aient été partiellement atteints (objectifs 9, 11, 16, 17, 19 et 20). Si l'on examine les 60 éléments spécifiques des objectifs, on constate que sept ont été atteints et que 38 sont en progrès. Treize éléments ne montrent aucun progrès ou affichent une évolution négative.
60 IPBES p 16
61 *Perspectives locales de la diversité biologique* (LBO2), 2020, p23.

LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ : UNE OCCASION DE RÉINTÉGRER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE

04

Les objectifs du cadre mondial de la biodiversité ne peuvent être atteints si le rôle et les droits collectifs des peuples autochtones, garantis par la Déclaration des droits des peuples autochtones (UNDRIP), et des petits producteurs, reconnus par la Déclaration des droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural (UNDROP), ne sont pas reconnus et protégés, avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes. Les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales sur leur territoire doivent être reconnus pour leur permettre de vivre dans les zones rurales en harmonie avec la nature, comme ils le font depuis des millénaires.

Déclaration du CIP.[80]

Agriculteurs travaillant dans les potagers de leur village de Cyeza, Muhanga, Rwanda.
© Sarine Arslanian / Shutterstock

Il existe déjà un certain nombre de moyens permettant de mettre en œuvre des approches durables pour atteindre la vision 2050. Ces options consistent notamment à s'attaquer aux causes profondes de la détérioration de la nature, et à promouvoir un changement en profondeur. De nombreuses initiatives sociétales s'observent, et des exemples réussis de changement rapide et radical se produisent déjà dans de nombreux secteurs.[62]

Conférence de Trondheim.

Les objectifs d'Aichi ayant expiré en 2020, la communauté internationale doit se rendre à l'évidence : les résultats obtenus dans le cadre de la mission consistant à mettre un terme de toute urgence à l'appauvrissement de la diversité biologique sont décevants, tandis que les signes d'effondrement des écosystèmes, d'extinction massive et de perturbation planétaire se multiplient chaque jour. La covid-19 a mis en évidence les conséquences dramatiques de l'inaction en matière d'appauvrissement de la diversité biologique, et l'extrême nécessité d'une plus grande ambition et d'un changement de système plus rapide et plus audacieux. Nous devons saisir cette occasion et élaborer un Cadre mondial de la biodiversité (*global biodiversity framework*, GBF) pour l'après-2020 qui soit visionnaire et davantage porteur de changement.

Les négociations du Cadre mondial de la biodiversité (GBF) pendant la pandémie ont néanmoins dû relever d'immenses défis. Les négociations en ligne ont eu lieu malgré une sous-représentation marquée des pays du Sud, en particulier de la région africaine. La société civile, les peuples autochtones, les communautés locales et les autres détenteurs de droits ont ainsi connu de grandes difficultés à se connecter et à participer pleinement aux discussions. Le processus a par ailleurs été biaisé en ceci que les discussions sur les indicateurs du projet de cadre de suivi se sont tenues avant même de parvenir à un accord sur les objectifs de haut niveau.[63]

Pour la biodiversité agricole, 2020 a été tout sauf une « super » année. L'avant-projet[64] du GBF ne contenait qu'une cible spécifique sur l'agriculture, à savoir la cible 9 :

***Cible 9 :** Conserver et améliorer l'utilisation durable de la biodiversité dans les écosystèmes agricoles et autres écosystèmes gérés afin de soutenir la productivité, la durabilité et la résilience de ces systèmes en réduisant, d'ici à 2030, les écarts de productivité connexes d'au moins [50 %].*

62 Rapport de la conférence de Trondheim, p3
63 BD Alliance, *Letter of Concern and Recommendations about the Conference of the Parties (CBD COP) and 3rd meeting of the Open-Ended Working Group (OEWG) on the post-2020 Global Biodiversity Framework (GBF)* http://cbd-alliance.org/en/2021/letter-concern-and-recommendations-about-conference-parties-cbd-cop-and-3rd-meeting-open-ended
64 Avant-projet du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, 6 janvier 2020 https://www.cbd.int/doc/c/751c/11b0/8e510eef280c20472975fe47/wg2020-02-03-fr.pdf

Cette proposition était particulièrement problématique, en ceci que l'accent est porté sur les écarts de productivité, plutôt que sur les effets de l'agriculture sur la biodiversité. Non seulement il s'agissait là d'une vision à court terme, mais cela illustrait le déni de décennies de recherche qui démontrent sans ambiguïté la folie consistant à faire de la productivité le principal indicateur du développement agricole. Des évaluations des systèmes alimentaires dignes de foi, telles que celles de l'IPBES, de l'EISTAD,[65] de la CNUCED,[66] de l'IPES-Food[67] et d'autres, soulignent que l'esprit productiviste qui a prévalu pendant des décennies et qui s'est manifesté dans les approches de la « révolution verte » peut accroître la productivité des cultures à court terme, mais qu'il est responsable, à plus long terme, d'une dégradation importante des terres, des sols, de l'eau, des insectes et des écosystèmes, ainsi que d'une détérioration de la diversité biologique. L'accent réducteur placé sur l'augmentation de la productivité, principalement par le biais de monocultures industrielles avec usage intensif d'intrants, a créé des cercles vicieux de dépendance à l'égard d'intrants en grandes quantités et de semences externes, d'endettement des agriculteurs, de dégradation des écosystèmes et de concentration du pouvoir et des bénéfices pour les entreprises qui produisent des intrants agrochimiques. Ces évaluations mondiales préconisent au contraire le passage, pour l'ensemble du système, à des approches multifonctionnelles qui réorientent l'agriculture vers des méthodes diversifiées et agroécologiques, renforçant le contrôle local des connaissances et des moyens de production alimentaire, ainsi que la souveraineté alimentaire. Une telle évolution est également en corrélation positive avec une productivité plus élevée et une plus grande résilience du système alimentaire.

Le premier projet[68] (publié en juillet 2021) présente quelques améliorations par rapport à l'avant-projet. L'objectif agricole, désormais Cible 10, se lit comme suit :

Cible 10 : *Veiller à ce que toutes les zones d'agriculture, d'aquaculture et de sylviculture soient gérées durablement, notamment grâce à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, et augmenter la productivité et la résilience de ces systèmes de production.*

Bien que l'on puisse saluer le déplacement de l'accent principal de la productivité vers la durabilité, le but ultime de cet objectif est manifestement toujours lié à la productivité. Non seulement il s'agit d'une approche contre-productive à long terme, mais il convient également de noter que la productivité de l'agriculture est plus centrale dans la mission de la FAO, tandis que la CDB devrait se concentrer sur la fixation d'un objectif clair visant à garantir une réduction significative des incidences de l'agriculture sur la biodiversité.

Si l'accent est à nouveau mis sur la durabilité, la façon dont celle-ci sera mise en œuvre n'est pas claire, pas plus que le lien entre les efforts en faveur de la « conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité » et une plus grande durabilité. En guise de contre-proposition à cet objectif très médiocre, Les Amis de la Terre International proposent une cible qui favorise explicitement l'agroécologie et élimine progressivement l'agriculture industrielle :

Veiller à ce que toutes les zones d'agriculture, d'aquaculture et de sylviculture soient cultivées de manière durable, en particulier par le biais d'approches agroécologiques et de systèmes alimentaires autochtones qui soutiennent la biodiversité, tout en éliminant progressivement toutes les formes de production non durables, notamment les systèmes s'appuyant sur la production de monocultures à grande échelle, sur les intrants agrochimiques et un excès d'engrais naturels.

Le premier projet du GBF contient d'autres cibles pertinentes pour l'agriculture :

- **Cible 7 :** sur la réduction de la pollution, y compris les pesticides.
- **Cible 14 :** sur l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations, la planification et les processus de développement.
- **Cible 15 :** sur l'ensemble des entreprises et leurs impacts sur la biodiversité.
- **Cible 16 :** veiller à ce que les populations soient encouragées à faire des choix responsables et aient les moyens de le faire.
- **Cible 18 :** réorienter, réaffecter, réformer ou éliminer les incitations néfastes pour la biodiversité.

Bien qu'il s'agisse d'une liste intéressante de cibles potentiellement à même de s'attaquer aux impacts de l'agriculture sur la biodiversité, dans les faits la plupart de ces objectifs sont très décevants :

- **Cible 7 :** ne fait pas référence à l'élimination progressive des pesticides hautement dangereux dans l'agriculture d'ici 2030.
- **Cibles 14 - 16 :** font partie du travail d'« intégration » qui, plutôt que de se concentrer sur la réglementation des entreprises par les gouvernements, propose de nombreux mécanismes d'autorégulation pour les entreprises, transférant ainsi la responsabilité à des entités privées. En outre, les consommateurs se voient confier une responsabilité qu'ils ne peuvent pas assumer, car les informations fournies par les mécanismes d'autocertification des entreprises sont souvent très lacunaires.[69]
- **Cible 18 :** est importante, mais elle constitue en réalité une régression par rapport à l'objectif 3 d'Aichi, qui demandait l'élimination, la suppression progressive ou la réforme de toutes les incitations néfastes d'ici 2020. L'absence de mise en œuvre de cet objectif a été particulièrement déplorable, et la cible qui la remplace est désormais formulée de manière moins contraignante.

UN CADRE REPOSANT SUR LE CHANGEMENT DE SYSTÈME, LES DROITS ET L'AGROÉCOLOGIE

Les organisations qui militent pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie se sont demandé pourquoi la CDB avait été réticente à faire référence de manière appuyée et explicite à l'agroécologie dans l'après-GBF, étant donné l'intérêt qu'elle avait suscité auprès des agences basées à Rome, y compris la FAO, le CSA, le FIDA, ainsi que de nombreuses Parties à la CDB et agences donatrices. Comme l'a déclaré le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) lors des négociations du Groupe de travail sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 à Rome :[70]

Il est donc urgent de passer à des systèmes de production alimentaire plus diversifiés et durables. Grâce à la production agroécologique et à la gestion des ressources génétiques, les paysans, les éleveurs, les communautés de pêcheurs, les pasteurs et les peuples autochtones

65 Évaluation internationale des sciences, connaissances et technologies agricoles pour le développement, 2009.
66 Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). *Wake up before it is too late: Make agriculture truly sustainable now for food security in a changing climate, 2013.*
67 Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food). From Uniformity to Diversity: A Paradigm Shift from Industrial Agriculture to Diversified AGroecological Systems (2016).
68 Premier projet de cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, 5 juillet 2021, https://www.cbd.int/doc/c/914a/eca3/24ad42235033f031badf61b1/wg2020-03-03-en.pdf
69 Greenpeace: Destruction, certified, march 2021 https://www.greenpeace.org/international/publication/46812/destruction-certified/
70 Déclaration IPC : *Ne laissez pas l'agrobusiness prendre le relais de la stratégie sur la biodiversité pour l'après-2020*, février 2020..

préservent et améliorent la biodiversité. L'agroécologie est fondée sur la reconnaissance des droits des petits producteurs de denrées alimentaires, des peuples autochtones et des communautés, en particulier leur contrôle sur les semences et la biodiversité.

L'agroécologie représente une formidable occasion de véritablement réintégrer l'agriculture dans le GBF, et de s'assurer que toute feuille de route pour favoriser la biodiversité et protéger la nature intègre la biodiversité agricole comme pilier central. Grâce à l'agroécologie, le GBF peut également améliorer l'analyse intersectionnelle et construire un cadre plus complet de « résilience des systèmes » qui relie les crises de l'agriculture et de l'alimentation, du climat, de la santé, des moyens d'existence, de l'égalité de genre et des droits humains, entre autres. Elle peut en outre traiter les causes sous-jacentes en s'attaquant aux mécanismes de pouvoir, de participation et de gouvernance qui marginalisent les voix qui devraient être centrales dans les mécanismes de prise de décision.

Les organisations de la société civile estiment que les questions de droits, de participation et de gouvernance sont sous-représentées dans l'avant-projet du GBF, qui accorde un traitement insuffisant aux droits des femmes, des peuples autochtones, des communautés locales et des jeunes, alors que ces droits devraient être reconnus comme la pierre angulaire de la politique en matière de biodiversité.[71] Les facteurs systémiques et indirects de l'appauvrissement de la diversité biologique ne sont par ailleurs pas suffisamment pris en compte.

Les OSC mettent également en garde contre le nombre croissant d'engagements volontaires, qui remplacent parfois les engagements contraignants nécessaires pour permettre une reddition de comptes. Cette approche est privilégiée lors des sommets des Nations unies, par exemple le sommet 2020 sur la biodiversité, au cours duquel les États ont pris des engagements volontaires en faveur de la biodiversité (par le biais de l'engagement des dirigeants en faveur de la nature), et elle trouve désormais sa place dans les processus d'établissement des objectifs de la CDB.[72] À l'instar des engagements volontaires de l'industrie en faveur de meilleures pratiques, les promesses volontaires déchargent les États de leur responsabilité, sapent le rôle du processus multilatéral et éludent les traités juridiquement contraignants qui exigent une action concertée, un financement et une mise en œuvre sur la base des principes de responsabilité commune, mais différenciée.

PISTES POUR LA SUITE

Dans de nombreux pays, les peuples autochtones et les communautés locales sont des acteurs centraux de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'exploitation forestière durables, et sont des gardiens des habitats. Une transformation radicale de la gouvernance est nécessaire, vers une gouvernance qui reconnaît pleinement le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, et leur contribution à la protection des écosystèmes ; deux aspects qui sont actuellement sous-estimés et insuffisamment pris en compte.[73]

Perspectives locales de la diversité biologique 2.

L'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité, à un moment pour le moins crucial pour l'humanité et la planète, doit refléter pleinement l'ampleur de la crise de la biodiversité, liée aux crises du changement climatique, de l'alimentation et des systèmes de santé. Afin de relever ces défis, il incombe à la CDB et à toutes les Parties impliquées dans les négociations de formuler une vision audacieuse et ambitieuse d'une planète sur laquelle on endiguera l'appauvrissement de la diversité biologique et on renouvellera l'abondance, permettant par là que les besoins élémentaires des populations soient assurés, ainsi qu'une harmonie et une équité entre tous les êtres vivants.

L'éventail complet des droits (pour les humains et pour la Terre mère) ainsi que l'égalité et la participation significative des détenteurs de droits dans la gouvernance forment des fondements solides sur lesquels cette vision doit s'appuyer. Les fondements que représentent la biodiversité agricole et l'intégrité des écosystèmes, qui favorisent la résilience des systèmes, sont tout aussi essentiels. Cette démarche doit s'accompagner d'une analyse conceptuelle permettant de comprendre la dynamique du changement de système : quels obstacles à la transition doivent être levés, et comment rectifier les déséquilibres en matière de pouvoir, d'égalité, de connaissances et de valeurs culturelles, afin d'opérer ce changement de système nécessaire. Enfin, les institutions, mesures d'incitation et capacités nationales adéquates doivent être en place pour garantir la mise en œuvre effective d'un cadre visionnaire et vecteur de transformations.

Il est absolument essentiel de bâtir une architecture de gouvernance pour la biodiversité qui repose sur des politiques internationales fortes, l'état de droit et des principes de prise de décision inclusive. Il s'agit d'associer ces principes aux mécanismes et politiques de gouvernance nationaux, ainsi qu'aux normes de gouvernance coutumières et aux pratiques culturelles, afin de créer des cadres locaux et territoriaux de gouvernance inclusive et de reddition de comptes pour une gestion commune de la biodiversité. La participation significative des sujets de droits, avec leur consentement préalable donné librement et en connaissance de cause, doit constituer le pilier central de toute gouvernance en matière de biodiversité.

RECOMMANDATIONS

Il convient de réglementer de façon stricte les effets de l'agriculture sur la diversité biologique si nous voulons atteindre les objectifs de la CDB. D'après le rapport d'évaluation de l'IPBES, il est clair que l'agriculture constitue le principal moteur de l'appauvrissement de la diversité biologique.

Accorder aux peuples autochtones et aux populations locales, aux agriculteurs et aux pêcheurs le rôle central qu'ils méritent dans la gestion de l'agriculture n'est pas seulement une question de justice : c'est également le seul moyen de développer la production alimentaire dont la planète a besoin sans détruire en même temps l'environnement naturel. Il est primordial de rappeler que les petits producteurs assurent aujourd'hui la majorité de la production alimentaire mondiale, en utilisant moins d'un quart des terres.

L'agriculture doit être ramenée dans la CDB de différentes façons, complémentaires entre elles.

71 CBD Alliance, ECO 61, 1.
72 Lim, Li Lin. *State of Play of the Post-2020 Global Biodiversity Framework*. Third World Network, novembre 2020.
73 Forest Peoples Programme, Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité et Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2020) : *Perspectives locales de la diversité biologique Contributions des peuples autochtones et des communautés locales à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011–2020. Un complément à la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.*

1. Il est essentiel que les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité :
   - favorisent et soutiennent l'agroécologie, au cœur du GBF.
   - mettent progressivement fin à l'agriculture industrielle.
   - renforcent les approches agroécologiques et les systèmes alimentaires autochtones, en respectant les paysans, les petits agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs artisanaux, les habitants des forêts, les peuples autochtones et les autres petits producteurs alimentaires qui nourrissent la planète.
   - garantissent les droits collectifs des peuples autochtones et des communautés locales, des paysans, des agriculteurs familiaux, des éleveurs, des pêcheurs, des travailleurs agricoles et alimentaires, des sans-terre, des femmes et des jeunes, ce qui comprend le respect et l'application du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.
   - réglementent les multinationales, en particulier celles de l'agro-industrie, de manière coordonnée à l'échelle mondiale, et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
   - suppriment progressivement les pesticides néfastes.
   - mettent un terme aux solutions technologiques et aux politiques de révolution verte.
   - mettent fin à l'usage des OGM, des nouvelles techniques de sélection (également appelées « nouveaux OGM ») et d'autres manipulations génétiques de pointe, telles que la biologie synthétique et le forçage génétique.
   - mettent un terme à la numérisation de la biodiversité.
   - n'aient pas recours à de fausses solutions, notamment la compensation, l'autocertification, les solutions fondées sur la nature, l'intensification durable, l'agriculture intelligente face au climat.

2. Appliquer les principes, protocoles et déclarations de droits bien établis dans l'élaboration du GBF et des politiques ultérieures de la CBD. Cela comprend :
   - Les principes préventifs, tels que le principe de précaution, les responsabilités communes mais différenciées et l'équité.
   - Les protocoles de la CDB : le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et le protocole de Nagoya.
   - Créer des liens étroits avec les déclarations de l'UNDROP[74] et de l'UNDRIP[75]; respecter et protéger les droits des agriculteurs à utiliser, conserver, échanger et vendre les semences ; et remettre le contrôle de la biodiversité et des connaissances entre les mains des paysans, des peuples autochtones et des autres petits producteurs.

3. Au-delà de l'approbation du Cadre mondial de la biodiversité, la CDB doit réintroduire l'agriculture et ses impacts dans ses travaux quotidiens. Les plans de travail de la CDB doivent être établis de manière à assurer le suivi et la mise en œuvre de propositions politiques concrètes qui réduiront les dégâts causés à la diversité biologique par l'agriculture industrielle, tout en renforçant les droits et la justice pour les peuples autochtones et les communautés locales, les agriculteurs et les pêcheurs. Ces plans doivent être complétés et mis en œuvre par des Plans d'action nationaux pour la biodiversité à l'échelon national, qui sont fortement ancrés dans les institutions nationales et élaborés de manière participative, en tenant particulièrement compte des points de vue des sujets de droits tels que les peuples autochtones et les communautés locales, les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs. Les plans doivent également promouvoir le rôle central des systèmes alimentaires locaux, des petits producteurs et de l'agroécologie dans la gestion et la conservation des forêts communautaires, tout en assurant la souveraineté alimentaire.

4. Au sein de la CDB elle-même, il est envisageable d'élaborer d'autres mécanismes nécessaires afin de garantir que la biodiversité ne soit pas endommagée par les (nouvelles) évolutions agricoles. Il est par exemple urgent de mettre en place un mécanisme solide d'évaluation des technologies et d'analyse prospective en vue d'évaluer les effets potentiels et les conséquences négatives des nouvelles technologies.

5. Afin de s'assurer que les préoccupations en matière de biodiversité sont bien prises en compte dans toutes les activités agricoles, la CDB doit assumer un rôle de coordination avec d'autres institutions pertinentes des Nations unies, telles que
   a. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,[76] et notamment le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture,[77] afin d'établir des stratégies et des initiatives communes coordonnées pour lutter contre l'appauvrissement de la diversité biologique dû à la production alimentaire et agricole, tout en promouvant et en soutenant les approches qui améliorent la biodiversité, comme l'agroécologie. Cette coordination devrait inclure la participation des OSC, conformément aux règles et procédures de la FAO.
   b. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU[78] qui, en 2014, a créé un Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme, dont le mandat est d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour réglementer les activités des sociétés transnationales (STN) et autres entreprises en matière de droits de l'homme. Cela est nécessaire du fait de la forte concordance entre les domaines et les activités qui entraînent des violations des droits humains et celles qui entraînent un appauvrissement de la biodiversité.
   c. La Convention de Rotterdam,[79] afin de garantir que les produits chimiques dangereux, en particulier les pesticides, n'ont pas d'incidence négative sur la biodiversité et pour contribuer à l'élimination progressive des pesticides très dangereux d'ici 2030.

En outre, tous les États doivent veiller à ce que les règles commerciales établies à tous les niveaux ne portent pas atteinte à la biodiversité, et n'empêchent pas la mise en œuvre des politiques nécessaires.

La pandémie de COVID étant en cours, il est essentiel que nous poursuivions la mise en œuvre des objectifs d'Aichi. Ce n'est pas parce que l'année 2020 est passée que ces objectifs n'ont plus de valeur. Au contraire, le problème du précédent cadre décennal n'a pas été son contenu, mais plutôt son manque de mise en œuvre. Le monde ne peut pas se permettre un « déficit de mise en œuvre », comme c'est le cas actuellement.

74 Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.
75 Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
76 https://www.fao.org/home/fr
77 https://www.fao.org/plant-treaty/fr/
78 https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/Pages/Home.aspx
79 http://www.pic.int/Accueil/tabid/1731/language/fr-CH/Default.aspx
80 Déclaration du CIP, Groupe de travail sur le cadre mondial de la biodiversité (Rome, février 2020).

REPLANTER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE DANS LA CDB

MARS | 2022

L'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité, à un moment pour le moins crucial pour l'humanité et la planète, doit refléter pleinement l'ampleur de la crise de la biodiversité, liée aux crises du changement climatique, de l'alimentation et des systèmes de santé. Afin de relever ces défis, il incombe à la CDB et à toutes les Parties impliquées dans les négociations de formuler une vision audacieuse et ambitieuse d'une planète sur laquelle on endiguera l'appauvrissement de la diversité biologique et on renouvellera l'abondance, permettant par là que les besoins élémentaires des populations soient assurés, ainsi qu'une harmonie et une équité entre tous les êtres vivants.

L'éventail complet des droits (pour les humains et pour la Terre mère) ainsi que l'égalité et la participation significative des détenteurs de droits dans la gouvernance forment des fondements solides sur lesquels cette vision doit s'appuyer. Les fondements que représentent la biodiversité agricole et l'intégrité des écosystèmes, qui favorisent la résilience des systèmes, sont tout aussi essentiels. Cette démarche doit s'accompagner d'une analyse conceptuelle permettant de comprendre la dynamique du changement de système : quels obstacles à la transition doivent être levés, et comment rectifier les déséquilibres en matière de pouvoir, d'égalité, de connaissances et de valeurs culturelles, afin d'opérer ce changement de système nécessaire. Enfin, les institutions, mesures d'incitation et capacités nationales adéquates doivent être en place pour garantir la mise en œuvre effective d'un cadre visionnaire et vecteur de transformations.

LES AMIS DE LA TERRE DANS LE MONDE

Afrique

Cameroun
Ghana
Liberia
Mali
Mozambique
Nigeria
Sierra Leone
Afrique du Sud
Swaziland
Tanzanie
Togo
Ouganda

Asie-Pacifique

Australie
Bangladesh
Inde
Indonésie
Japon
Malaisie
Népal
Palestine
Papouasie-Nouvelle Guinée
Philippines
Corée du Sud
Russie
Sri Lanka
Timor oriental

Europe

Albanie
Autriche
Belgique *(Flandre et Bruxelles)*
Belgique *(Wallonie et Bruxelles)*
Bosnie et Herzégovine
Bulgarie
Croatie
Chypre
République tchèque
Danemark
Angleterre, Galles et Irlande du Nord
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Allemagne
Hongrie
Irlande
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine du Nord
Malte
Pays-Bas
Norvège
Pologne
Écosse
Russie
Slovaquie
Slovénie
Espagne
Suède
Suisse

Amérique latine et Caraïbes

Argentine
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Curaçao
Le Salvador
Équateur
Grenade
Haïti
Honduras
Mexique
Paraguay
Uruguay

États-Unis et Canada

Canada
États-Unis

www.foei.org/fr

mobiliser résister transformer

Les Amis de la Terre International
Secrétariat
P.O.Box 19199, 1000 GD Amsterdam
Pays-Bas

tel: +31 (0)20 6221369
web[at]foei.org
Suivez-nous sur : twitter.com/FoEint_fr
www.facebook.com/foeint

Les Amis de la Terre International